



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs



Ligue Poitou-Charentes

Comité de Pétanque & Jeu Provençal de la Vienne

Siège Social: Maison des Sports 6 Allée Jean Monnet Bat C3 86000 Poitiers

FRAIS D'ARBITRAGE

NOM et Prénom de l'Arbitre :

Arbitre : Ligue Départemental Stagiaire

Lieu de Résidence :

Club organisateur du concours :

Concours Éliminatoire Championnat CDC S CDC F CDC V

Concours toute la journée 50 euros

Concours après-midi 30 euros

Semi-Nocturne et nocturne 25 euros

Indemnité kilométrique : 0,30 euros * Kms

Total à régler :

Arrondi à :

Signature attestant la somme

De l'Arbitre

Du représentant du Club

Petit rappel : Les frais kilométrique des stagiaires sont pris en charge par les clubs organisateurs ou le comité.

Le club organisateur prend en charge les repas de midi et soir suivant l'heure de fin du championnat ou éliminatoire pour tous les arbitres.